



13 février 2017

Réponses aux questions

Retour sur l'Assemblée générale annuelle (AGA) 2016

Lors de l'Assemblée générale, tenue du 24 octobre au 2 décembre 2016, vous avez posé plusieurs questions. Nous avons regroupé, dans une FAQ, les questions les plus fréquemment formulées sous quatre grands thèmes :

- Le « panier de services » du SFCP
- Les ingénieurs sur nos postes
- Les règles à suivre dans toute proposition d'amendement aux Statuts
- Les conditions de travail de nos élus au Comité exécutif



Des QUESTIONS ? Des RÉPONSES !

Réseau d'entraide syndical de la FTQ

Une autre façon de lutter contre les inégalités sociales

Le 14 février, journée de reconnaissance des délégués sociaux, la FTQ rend hommage aux délégués sociaux. Nous vous invitons à lire dans son journal le **Monde Ouvrier, édition Janvier-Février 2017, en page 3**, son plaidoyer en faveur du travail d'entraide pour rendre les milieux de travail plus sains et plus humains.

« En abandonnant sa promesse de réformer le système électoral, votre gouvernement nous déçoit terriblement. »

Réforme électorale

Lettre à la ministre des Institutions démocratiques du Canada

La semaine dernière, le président national du SFCP, Mark Hancock, a envoyé une lettre à la nouvelle ministre des Institutions

démocratiques, l'honorable Karina Gould, afin de réitérer l'appui du SFCP pour une réforme électorale. **Lire la lettre de Mark Hancock à la ministre.**

Appui à la journée

Ayez un cœur pour les enfants des Premières Nations



Le 14 février 2017, des jeunes se rendront sur la Colline du Parlement pour souligner la journée *Ayez un cœur pour les enfants des Premières Nations*.

Le SCFP invite ses membres, ses militants et ses employés à soutenir cette cause.

Les Brèves

Le SCFP solidaire de l'opposition à la loi sur le « droit au travail » à l'étude au Congrès américain. Ce projet de loi permettrait à un travailleur de se retirer de son syndicat et affaiblirait le mouvement syndical.

Le SCFP 998 ratifie l'entente avec Manitoba Hydro tout en promettant de combattre les mises à pied annoncées le 3 février. La section locale représente 1 100 techniciens et employés de bureau chez Manitoba Hydro. Suite à la ratification de leur convention collective, ils réclament la poursuite des discussions pour éviter les mises à pied annoncées par la société d'État.